

Communes de Vers-sur-Selle - Bacouel-sur-Selle

ACCUEIL DU MERCREDI

Dans le cadre du retour à la semaine de 4 jours, il a été décidé de réactiver l'accueil de loisirs le mercredi, uniquement pour les enfants scolarisés dans le RPI Vers-Bacouël.

La formule retenue, en accord avec les représentants de l'APEVB, est celle d'un forfait de 112 € pour les 14 mercredis de la période de début septembre à fin décembre prochain à laquelle il conviendra d'ajouter, pour les enfants qui fréquenteront la cantine, un montant de 61,60 € correspondant au 14 repas.

Les enfants seront pris en charge de 7h30 à 18h30.

Pour permettre aux PEP80 d'organiser ce service et de procéder à l'embauche du personnel nécessaire, vous voudrez bien retourner, en Mairie de Vers-sur-Selle, la fiche d'inscription correspondant à la période, accompagnée de votre chèque pour le lundi 16 juillet délai de rigueur. Votre chèque ne sera encaissé que fin octobre 2018.

Le coupon ci-dessous est à retourner dès à présent et au plus tard lundi 16 juillet 2018, en Mairie de Vers-sur-Selle.

-0-

Inscription ACCUEIL du MERCREDI

pour la période de septembre à décembre 2018

à retourner impérativement pour le lundi 16 juillet 2018 en Mairie de Vers-sur-Selle *

PARENTS Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Tél _____

ENFANT(S) Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____
Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____
Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Montant de l'inscription :

Accueil du MERCREDI	_____ enfant (s) X 112 € =	_____ €
Cantine	_____ enfant (s) X 61,60 € =	_____ €
	Montant total...	_____ €

Joindre chèque, obligatoirement à l'inscription, libellé Trésor Public.

* Attention : Ne pourront participer à l'accueil du Mercredi que les enfants inscrits à cette date.